



► **Entreprises.** Le groupe Éram se sépare de la société Passage

Créé par le groupe Éram il y a plus de trente ans, en 1978, la société Passage change de mains. L'entreprise, installée à Chalonnes-sur-Loire, au sud-ouest d'Angers, est cédée à Cyrille Lombardo, « *manager qui cumule plus de 15 ans d'expérience dans le conseil aux entreprises et le management des PME* », qui en devient le président. En cédant Passage, Éram, premier fabricant de chaussures en

France se recentre sur son activité principale.

Passage, ex TBS (pour Terre battue synthétique), était d'abord orienté dans la production de semelles en matières synthétiques. Elle s'est ensuite imposée dans le revêtement antidérapant pour bateaux, puis dans le bâtiment et le transport. Elle conçoit et fabrique aujourd'hui des bandes antidérapantes, surtout à destination des personnes à mobilité réduite.

Le Courrier de l'Ouest – Mercredi 25 novembre 2015

